

# Formation de Formateur PRAP 2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Secteur Sanitaire et Médico-Social) DP19

Cette formation a pour objectif de participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels de santé et répondre à la demande face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Présentiel - Synchron

## Objectifs

Accompagner un établissement dans une démarche de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et réaliser une formation-action auprès des salariés d'établissements sanitaires et médico-sociaux. Les compétences développées au cours de cette formation permettent d'accompagner un établissement dans une démarche de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et de réaliser une formation-action auprès des salariés d'établissements sanitaires et médico-sociaux. Cette formation est conforme aux nouveaux référentiels de 2021 intégrant l'accompagnement de la mobilité de la personne Aidée (ALM). Un certificat de formateur PRAP 2S, valable 3 ans, est délivré aux professionnels ayant participé à l'ensemble de la formation et validé la totalité des domaines de compétence. Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateurs PRAP pour les personnes des établissements du

## Les + métier

Accompagner un établissement dans une démarche de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et réaliser une formation-action auprès des salariés d'établissements sanitaires et médico-sociaux.



### Public Visé

Public élargi : Ergothérapeutes, Professionnels de santé, Travailleurs Sociaux.



### Pré Requis

Cette formation est réservée aux professionnels ayant validé avant la formation le module de formation à distance "acquérir des bases en prévention des risques professionnels" accessible sur le site de l'INRS à l'adresse suivante : <http://www.eformation-inrs.fr>. Ce prérequis est obligatoire et gratuit. Il est nécessaire de disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression ou, à défaut, d'être prêt à les

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.  
Observer les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.  
Analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.  
Proposer des pistes d'amélioration.  
Suivre la mise en place des pistes d'amélioration proposées.  
Organiser une formation-action des salariés à la PRAP.  
Animer une formation-action des salariés à la PRAP.  
Evaluer une formation-action des salariés à la PRAP.  
Animer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

## Méthodes pédagogiques

Formation certifiante de 14 jours en 3 parties de 5+5+4 jours (98 heures).  
Lors de l'inscription, communiquer l'email et les nom, date et lieu de naissance du participant.  
Programme de mise à jour MAC PRAP 2S à réaliser tous les 3 ans : cf. programme DP26.



ASSOCIATION  
NATIONALE  
FRANÇAISE DES  
ERGOTHERAPEUTES

SIÈGE :  
64 rue Nationale  
75013 PARIS  
Tél: 01 45 84 30 97  
Mail : [accueil@anfe.fr](mailto:accueil@anfe.fr)

ANFE FORMATION  
64 rue Nationale  
75013 PARIS  
Tél: 01 45 84 30 97  
Mail : [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr)

Possibilité de formation sur site animée par Laurent DAZIN ou un autre formateur d'Institut de Formation en Ergothérapie : devis sur demande.

## Qualification Intervenant-e-s

Laurent DAZIN, Ergothérapeute, Formateur de formateurs PRAP 2S certifié par l'INRS.  
Ou Formateurs d'Institut de Formation en Ergothérapie, Formateurs de formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS.


## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.  
Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un

## Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes vos questions, veuillez contacter [sfc.ingenierie@anfe.fr](mailto:sfc.ingenierie@anfe.fr)

 **Durée**  
**98.00** Heures    **14** Jours    **Effectif**  
De 5 à 10 Personnes

 **Tarifs (net de taxes)**  
Inter (Par personne) : **2 521.00 €**  
Inter Adhérent (Par personne) : **2 633.00 €**



Contactez-nous !

**Christophe FOSSE**  
Secrétaire

Tél. : **0145843321**  
Mail : [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr)